

Les logements en 2006

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France
Proportion de résidences principales	59,6	63,0	61,4	83,9
dont : maisons individuelles	43,4	49,0	46,4	56,2
Appartements	55,7	49,9	52,5	42,6
Autres	1,0	1,2	1,1	1,1

%

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

Le parc locatif social en 2009

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse	France
Nombre de logements HLM	4 948	7 167	12 115	4 372 868
Part des logements HLM individuels (%)	8,5	11,1	10,0	15,5
Part des logements HLM collectifs (%)	91,5	88,9	90,0	84,5
Taux de mobilité (en 2008) (%)	6	6	6	9,6
Taux de vacance (en 2008) (%)	1,2	0,9	1	4,1

Source : Ministère de l'Ecologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, Soes - Insee, RP 2006.

Population des ménages selon le statut d'occupation et la situation familiale en 2006

	Personnes seules	Familles monoparentales	Couples	Ensemble
Corse				
Propriétaire	49,8	38,4	62,0	55,0
Locataires	42,5	56,5	32,0	38,4
Locataire de logement vide non HLM	26,9	32,3	22,0	24,9
Locataire d'un logement vide HLM	8,5	20,9	7,9	9,5
Locataire d'un logement loué meublé	7,1	3,3	2,1	4,0
Logé gratuitement	7,7	5,1	6,0	6,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0
France				
Propriétaire	43,4	37,1	69,1	57,2
Locataires	52,8	60,5	28,5	39,9
Locataire de logement vide non HLM	31,7	26,5	16,6	22,8
Locataire d'un logement vide HLM	16,4	32,7	11,3	14,9
Locataire d'un logement loué meublé	4,7	1,3	0,6	2,2
Logé gratuitement	3,8	2,4	2,4	2,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

%

Source : Insee, Recensement de la population 2006.

Les allocataires des trois aides au logement selon la structure familiale en Corse en 2008

	Corse-du-Sud	Haute-Corse	Corse
Femme isolée	29,9	32,8	31,6
Homme isolé	16,4	18,9	17,9
Famille monoparentale	22,3	21,0	21,6
Couple avec 1 ou 2 enfants	16,3	14,4	15,2
Couple avec 3 enfants	6,7	5,5	6,0
Couple sans enfant	8,4	7,4	7,8
Total	100,0	100,0	100,0

%

Source : Caf 2008.

En 2006, la Corse compte 200 800 logements, dont 123 300 résidences principales. La moitié d'entre elles ont été construites avant 1974. Le bâti de Corse n'est cependant pas plus ancien qu'en moyenne nationale car 60 % des résidences principales y ont été achevées avant 1974. Plus du tiers des logements de l'île sont des résidences secondaires. Cette proportion, largement supérieure à la moyenne nationale (10 %), positionne la Corse en tête des régions loin devant le Languedoc-Roussillon et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En Corse, 55 % des ménages sont propriétaires de leur logement, 38 % sont locataires et 7 % sont logés à titre gratuit. Les propriétaires sont légèrement sous-représentés par rapport au niveau national. A l'inverse, les ménages logés gratuitement sont deux fois plus fréquents sur l'île.

Les ménages locataires en HLM sont plus rares en Corse (9,5 % contre 15 % en France métropolitaine). Ceci est essentiellement dû à l'offre en logements sociaux qui y est plus réduite.

Le parc locatif social insulaire se compose de 12 115 logements en 2009. La Haute-Corse est davantage dotée en logements de type HLM que la Corse-du-Sud. Les communes de Bastia et d'Ajaccio concentrent à elles seules près des trois quarts de l'offre en logements HLM de la région. Dans ces communes, ces logements appartiennent en majorité à des immeubles collectifs. Dans les autres communes insulaires, le logement HLM est davantage individuel. En Corse, seuls 10 % des logements HLM sont individuels contre 16 % en moyenne nationale. Dans la région, les taux de mobilité et de vacance dans le parc HLM sont les plus faibles de France. Cette faiblesse exprime l'importance de la demande en logements sociaux et la rareté de l'offre locale.

Fin 2008, 26 547 allocataires bénéficient d'une des trois aides au logement versées par les Caf, soit plus d'un ménage sur cinq. Cette proportion de ménages aidés est semblable à celle du niveau national. Comme dans les autres régions françaises, les aides accordées concernent surtout les ménages locataires de leur logement. Sur l'île, un ménage locataire sur deux bénéficie d'une aide au logement. La proportion est un peu plus faible au niveau national (46 %).

Parmi les allocataires bénéficiaires d'une aide au logement, on trouve en Corse une majorité de ménages composés de personnes isolées ou encore de familles monoparentales. Près d'un allocataire d'une aide au logement sur trois a plus de 55 ans. C'est en Corse-du-Sud que la part des allocataires de plus de 55 ans est la plus importante : 34 % contre 29 % en Haute-Corse.

Logement : local séparé et indépendant utilisé pour habitation. Il en existe quatre types : résidence principale, résidence secondaire, logement utilisé occasionnellement et logement vacant.

Résidence principale : logement ou pièce indépendante où le ménage demeure la plus grande partie de l'année.

Taux de mobilité : rapport entre le nombre d'emménagements et le nombre de logements du parc HLM, à l'exclusion des emménagements nouvellement proposés à la location.

Taux de vacance : rapport entre le nombre de logements vacants et le parc total HLM proposé à la location.

Aides au logement : Il existe trois types d'aides au logement attribuées sous conditions de ressources :

- L'Aide personnalisée au logement (APL) : réservée aux locataires d'un logement conventionné (entre l'État et le bailleur), aux accédants à la propriété et aux propriétaires qui remboursent un prêt conventionné pour acquérir, améliorer ou agrandir leur logement, neuf ou ancien. Aucune condition de charge de famille n'est exigée.
- L'Allocation logement familiale (ALF) : destinée aux familles avec enfant(s), aux couples sans enfant pendant les cinq premières années de mariage, ainsi qu'aux ménages ayant à leur charge un ascendant ne pouvant avoir droit à l'APL.
- L'Allocation logement sociale (ALS) : versée aux personnes et aux familles ne pouvant prétendre ni à l'ALF, ni à l'APL. Les bénéficiaires de l'ALS recouvrent des catégories de population hétérogènes : étudiants, personnes âgées, chômeurs...

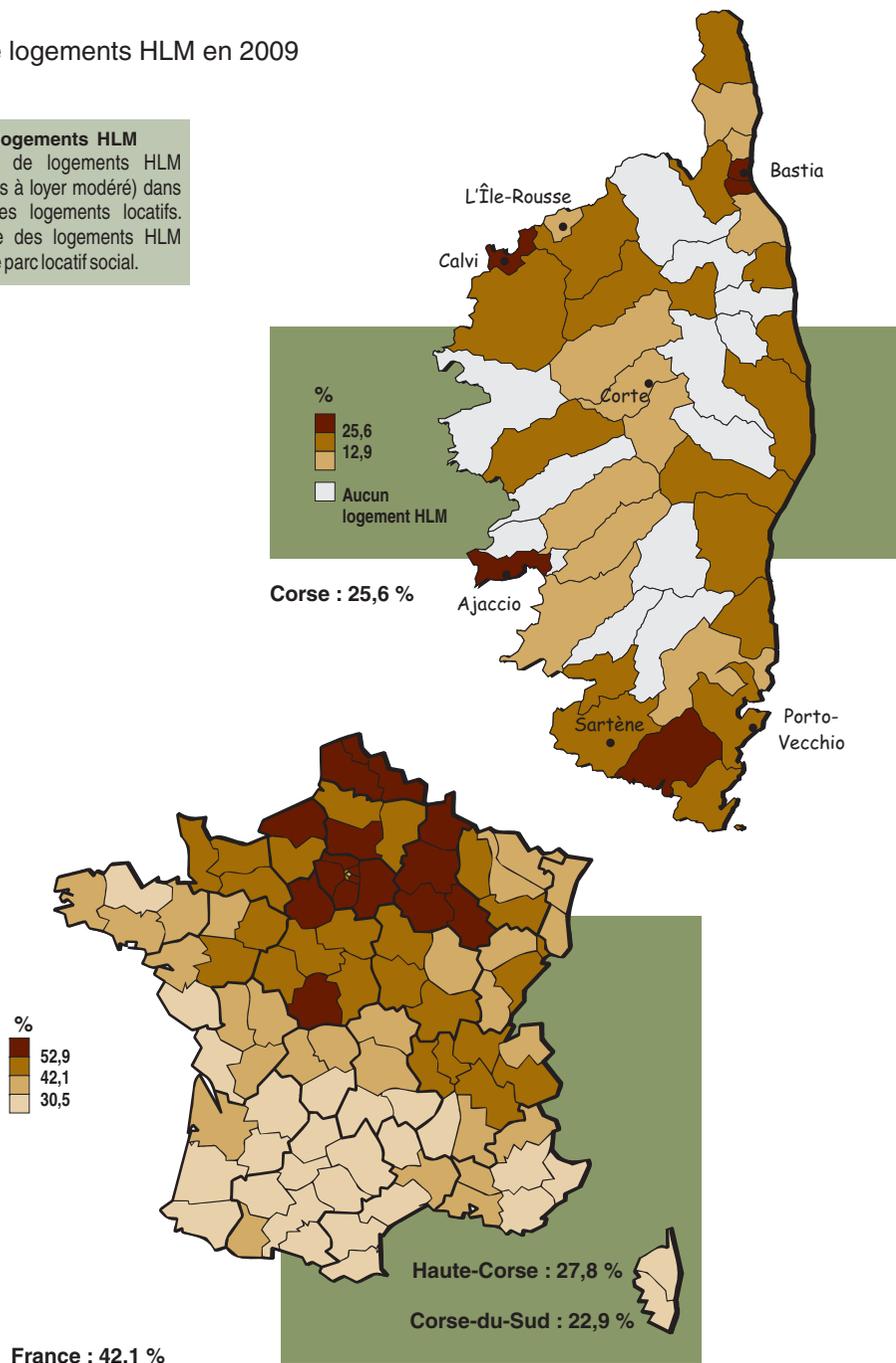
Allocataire : personne qui remplit les conditions pour ouvrir droit à une prestation familiale, sociale ou liée au logement. Un allocataire correspond à un ménage.

Parc locatif social

Taux de logements HLM en 2009

Taux de logements HLM

Proportion de logements HLM (Habitations à loyer modéré) dans le parc des logements locatifs. L'ensemble des logements HLM constitue le parc locatif social.



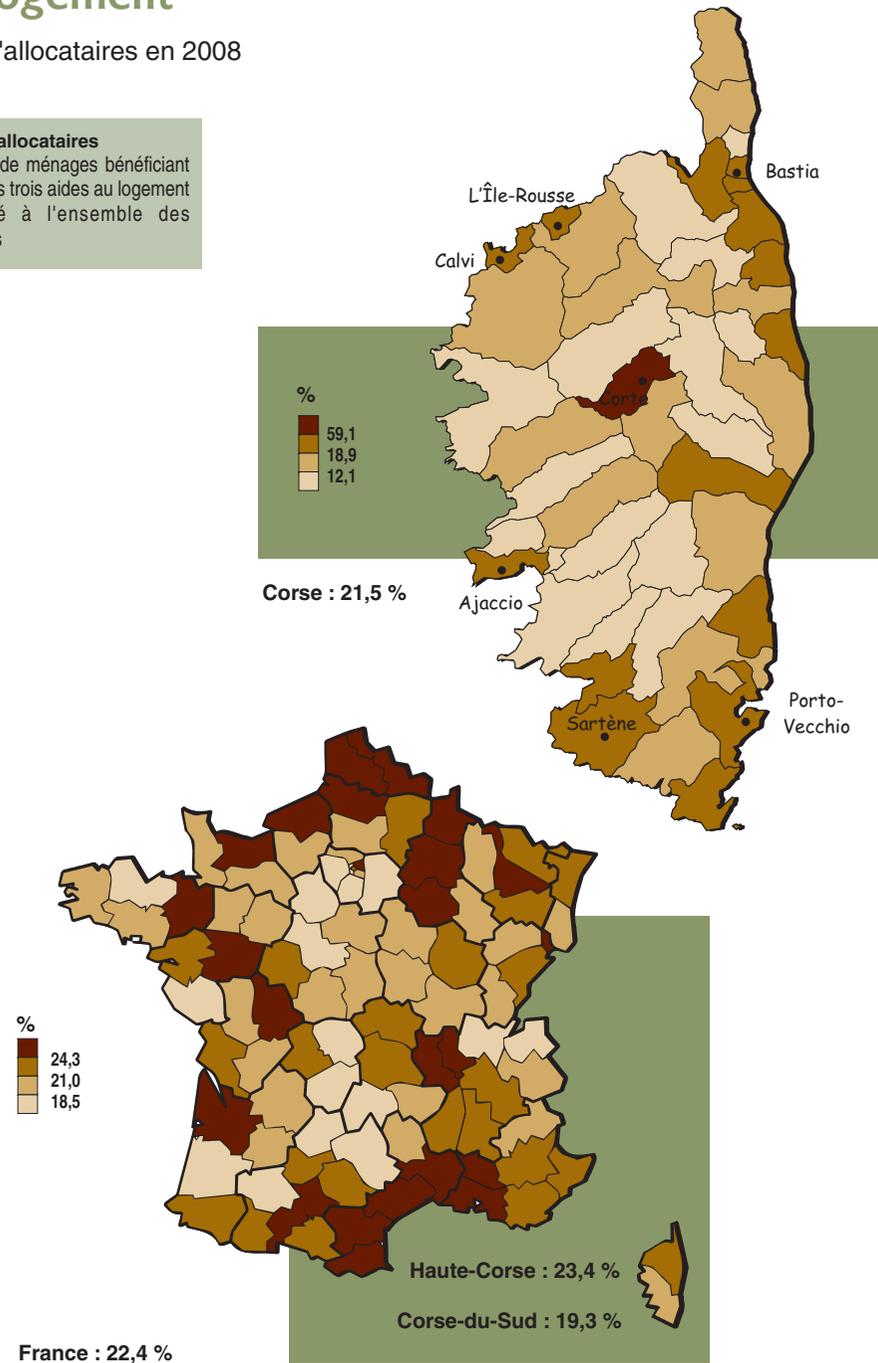
Source : Ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, Soes - Insee, RP 2006.

Allocataires bénéficiaires d'une aide au logement

Taux d'allocataires en 2008

Taux d'allocataires

Nombre de ménages bénéficiant d'une des trois aides au logement rapporté à l'ensemble des ménages



Source : Caf 2008 - Insee, RP 2006.